

le coût de la vie. Le rationnement du beurre au Canada fut introduit vers la même époque. Une quantité globale de 18,500,000,000 de livres de lait a été nécessaire en 1943 pour répondre aux besoins estimatifs pour toutes fins. La production réelle estimative de 1943, indiquée à la page 233, est de 17,500,000,000 de livres, ce qui ne représente qu'une augmentation insignifiante sur la production globale de 1942, et une augmentation de 10.3 p.c. sur la moyenne de 1936-40.

Les besoins domestiques de beurre au Canada augmentent de 391,000,000 de livres en 1942 ou de 8.4 p.c. sur la moyenne de 360,000,000 de livres pour les cinq années de 1936-40. Depuis le début des hostilités, des prix maximums et minimums ont été fixés pour le beurre et, bien que ces prix aient été ajustés de temps à autre, le prix du beurre est demeuré relativement stable.

Afin de stimuler la production du beurre et de parer à la rareté menaçante durant l'hiver de 1942-43, une prime de 6 cents la livre de gras de beurre a été payée aux producteurs après juillet 1942. En décembre 1942, cette prime fut augmentée à 10 cents la livre de gras de beurre pour la période terminée le 30 avril 1943. Toutefois, en dépit de cette prime, il fut nécessaire de recourir au rationnement du beurre au Canada en décembre 1942. Une prime de 8 cents la livre de gras de beurre fut payée aux producteurs durant la période de mai à décembre 1943; cette prime fut portée à 10 cents de janvier à avril 1944.

La production fromagère au Canada s'élève à 207,000,000 de livres en 1942, soit une augmentation de 33.1 p.c. sur 1941 et de 56.1 p.c. sur la moyenne des cinq années 1936-40. Les exportations de 1942 représentent environ 70 p.c. de la production globale. Bien que l'approvisionnement domestique de fromage soit régi par la Commission des produits laitiers et soumis à ses restrictions, il n'a pas été nécessaire de rationner le fromage. La consommation domestique de fromage a diminué à 41,300,000 livres en 1942 ou de 20 p.c. sur l'année précédente.

Le prix d'exportation du fromage, ainsi que les bonis de qualité accordés par l'Etat, les primes provinciales et les primes d'exportation, ont été les principaux facteurs qui ont réglé l'approvisionnement en fromage. En 1942, le prix favorable du fromage par rapport aux autres laitages a été cause d'une production élevée; mais au cours des cinq premiers mois de 1943, à cause du prix plus élevé du gras de beurre, ce rapport entre le beurre et le fromage fut renversé et la production fromagère déclina de 50 p.c. Le quatrième marché conclu entre le Royaume-Uni et le Canada stipulait l'expédition de 150,000,000 de livres de fromage du 1er avril 1943 au 31 mars 1944, soit 25,000,000 de livres de plus que le contrat précédent. Le prix de contrat est de 20 cents f.à b. point d'expédition de la fabrique, représentant une augmentation de 5/8 à 1 cent la livre sur le contrat de 1942-43, avec supplément de boni fédéral et de primes provinciales en Ontario et dans le Québec. De plus, pour répondre aux besoins britanniques, le fromage cheddar de l'Ontario et du Québec fut retiré du marché domestique durant l'été de 1943.

La production de lait évaporé a augmenté au Canada au cours des dernières années et la production de 1942 a presque doublé la moyenne de la période de 1936-40. La demande de poudre de lait entier et de lait écrémé a aussi augmenté de la part de la Croix-Rouge et du Ministère des Munitions et Approvisionnements. La perte de certains marchés importants en Extrême-Orient a réduit la demande générale de lait condensé. De décembre 1941 à mai 1942, il a fallu, pour augmenter la fabrication de produits concentrés du lait, payer une prime de 40 cents par 100 livres pour tout le lait entrant dans cette fabrication. Au printemps de 1943, une prime de 25 cents par 100 livres fut de nouveau accordée durant une brève période.